L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 16 FÉVRIER.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM,

PAR

F. DU BOISGOBEY.

II

LES ATTAQUES NOCTURNES.

Les événements politiques qui remplirent les six premiers mois de 1848 ne laissaient guère de place à d'autres préoccupations.

L'intérêt qui s'attache aux curiosités judiciaires s'était reporté tout entier sur les combats de la rue ou sur les luttes de la tribune, et les faits singuliers qui se déroulèrent à cette époque dans le monde parisien le plus élevé passèrent à peu près inaperçus.

Après la révolution de février, les clubs élégants étaient restés longtemps déserts; mais, vers la fin de l'été, les fidèles de la vie à grandes guides commencèrent à reprendre leurs habitudes.

On revenait dîner au Café de Paris, on retournait au théâtre, on se remettait à jouer et à souper.

A jouer surtout.

Il semblait qu'on voulût se dédommager d'une interruption forcée et l'on reprit les parties avec une ardeur qui s'expliquait peut-être aussi par l'incertitude de l'avenir.

C'était surtout dans un des cercles les plus renommés du Paris d'alors que les gros joueurs se donnaient rendez-vous, et, chaque nuit, autour d'une table de baccarat dressée au milieu du grand salon rouge, on perdait et on gagnait des sommes énormes.

A voir l'or et les billets de banque s'entasser sur le tapis vert, on ne se serait pas douté que les valeurs industrielles étaient en baisse, et que les fermages ne se payaient guère.

L'argent, qui se cachait partout et qui fuyait les affaires, se montrait hardiment au jeu, et changeait de mains entre une heure et cinq heures du matin avec une facilité incroyable.

Un jour, au plus fort de cette fièvre, vers la fin du mois d'octobre, un des membres les plus assidus du cercle cessa tout à coup d'y paraître.

C'était un jeune gentilhomme fort riche, originaire du Languedoc, qui était venu passer l'hiver à Paris et qui avait gagné depuis un mois des sommes importantes.

D'abord, on s'inquiéta peu de son absence, car l'intimité entre joueurs ne dépasse guère les limites du tapis vert, mais on ne tarda pas à apprendre qu'il n'avait pas reparu à son domicile depuis plusieurs jours.

Sa famille s'était émue et le faisait chercher.

M. de Sieurac, c'était son nom, avait quitté le cercle un matin, vers quatre heures, et depuis l'instant où il avait franchi la porte de la rue, on ne retrouvait de lui aucune trace.

Il était probable qu'il avait, selon son habitude, pris une voiture pour se rendre dans le faubourg Saint-Germain, où il demeurait, mais les cochers de place et de remise qu'on interrogea ne purent donner aucun renseignement précis.

Un seul affirma que, cette nuit-là, il avait conduit à la gare du chemin de fer de Rouen un voyageur dont le signalement se rapportait à celui du jeune homme disparu.

Il était bien difficile de croire qu'à pareille heure, sans bagages et en toilette de soirée, M. de Sieurac se fût mis en route pour une destination inconnue.

On pensa à un suicide.

C'est une hypothèse toujours admissible quand il s'agit d'un joueur.

Mais, outre qu'il était fort riche, M. de Sieurac avait toujours été heureux à la partie, et la nuit même de sa disparition, il avait gagné une très-forte somme.

On ne lui connaissait d'ailleurs aucun chagrin.

Il était insensé de croire qu'un homme dans cette situation d'esprit et de fortune avait été se jeter à la Seine après une nuit joyeuse et fructueuse.

Il était plus naturel de croire à un crime et on se dit que dans le portefeuille de M. de Sieurac il y avait bien de quoi tenter les voleurs qui, en ce temps de crise financière, rencontraient rarement de pareilles aubaines.

Mais, depuis deux ans à peu près, les bandes d'escarpes qui infestaient les rues de Paris vers la fin du règne de Louis-Philippe avaient entièrement disparu.

Les derniers débris de ces redoutables associations de malfaiteurs avaient été jugés et condamnés en 1846 et, depuis lors, il n'avait plus été question d'attaques nocturnes.

Les recherches que la police dirigea dans ce sens n'aboutirent à rien.

Le seul indice recueilli fut la découverte du portefeuille de M. de Sieurac qu'on ramassa déchiré et souillé de boue dans les terrains déserts qui s'étendaient alors près de la barrière du Roule.

Inutile de dire que ce portefeuille était parfaitement vide.

Ce fut tout.

On explora inutilement la rivière et le canal. Le corps de M. de Sieurac ne fut pas retrouvé.

Cette étrange disparition occupa tout Paris pendant huit jours, mais, huit semaines après l'événement, Paris l'avait déjà oubliée et, au cercle où M. de Sieurac était fort connu et assez aimé, sa mort probable n'arrêta pas le baccarat une seule nuit.

Un mois ne s'était pas écoulé qu'une aventure, moins tragique, il est vrai, advint à un des joueurs les plus assidus de la grosse partie.

C'était un officier de l'armée d'Afrique qui était venu passer à Paris quelques mois de congé.

Il était riche et joueur déterminé, mais il apportait, dans l'exercice de sa passion favorite, une régularité toute militaire.

A minuit, il s'asseyait à la table de baccarat, et à trois heures précises il quittait la partie, qu'il fût en bénéfice ou en perte.

A trois heures et quelques minutes, quel que fût le temps, il s'acheminait à pied vers son domicile situé rue de Bourgogne, en sifflant une vieille fanfare d'Afrique.

Il jouait le plus souvent avec une mauvaise chance marquée, mais quand, par hasard, la veine lui souriait, il la poussait avec la vigueur d'un habile chasseur, et [illegible] parfois de très gros coups.

Un soir ou plutôt un matin qu'il rentrait chez lui, après avoir gagné une bataille chaudement disputée, il lui sembla voir des ombres suspectes se glisser le long du mur d'un grand jardin, à l'angle du quai d'Orsay.

Le capitaine Lavedan avait trop pratiqué en Algérie la guerre d'embuscades pour ne pas se défier des coins obscurs et il savait qu'en chemin suspect il ne faut pas tourner trop court.

Il eut donc soin de se tenir au milieu de la chaussée, et, par surcroît de précaution, il dégaina une courte épée cachée dans sa canne.

En même temps, il marchait vers l'entrée de la rue de Bourgogne en s'éclairant militairement, c'est-à-dire en regardant à droite et à gauche.

Un pas, un coup d'œil.

Bien lui en prit.

Au moment où il dépassait une porte basse qui s'ouvrait dans le mur du Palais-Bourbon, il vit un homme s'élancer sur lui et il se sentit saisir par derrière.

Une main vigoureuse lui serrait le cou et une autre main fouillait sa poitrine.

Mais le capitaine n'avait pas oublié l'école du sabre. Il exécuta un: « En arrière, pointe! » qui fit lâcher prise à l'agresseur, et il se retourna vivement pour faire face à l'ennemi.

Le coup avait dû porter, car le voleur chancelait; mais à ce moment deux autres coquins arrivaient à la rescousse, et l'officier jugea opportun de battre en retraite.

Il ne fut pas poursuivi.

Le lendemain, cette histoire était la nouvelle du cercle.

Cette fois, on était fixé; c'était bien une attaque nocturne en règle, et la police, à laquelle le capitaine alla faire sa déclaration, se mit en campagne avec ardeur.

Un des assaillants avait dû être grièvement blessé, car il avait largement arrosé de sang les pavés de la paisible rue de Bourgogne, à l'aide de cet indice le chef de la brigade de sûreté se faisait fort de mettre la main sur la bande.

Quand il se commet un crime de ce genre, on sait à peu près dans quelle catégorie de coquins il faut chercher le coupable, et un coup d'épée est une marque qui ne s'efface pas du jour au lendemain.

Mais on explora en vain les garnis mal famés et les estaminets borgnes; on ne découvrit pas le moindre blessé suspect.

La bande, s'il y en avait une, s'était encore une fois évanouie comme un fantôme insaisissable.

Rien ne rattachait cette tentative de vol à la mort trop probable de M. de Sieurac, et pourtant les deux aventures présentaient une coïncidence singulière.

Le capitaine si heureusement sauvé et le jeune homme si tristement disparu portaient, tous les deux, dans leur poche une grosse somme et venaient tous les deux de gagner au baccarat.

Si les voleurs connaissaient cette circonstance, ils avaient dû être renseignés par des témoins de la partie.

Quelque inadmissible que parût cette supposition, la police, défiante de sa nature, ne crut pas inutile de faire à petit bruit une enquête dans le cercle.

On se renseigna sur les gens de service, on les surveilla et on ne découvrit absolument rien.

Il ne résulta de toutes ces recherches aucune sorte de malaise général dans le cercle.

On se regardait et on s'observait. Il y avait des soupçons dans l'air. Mais la partie ne s'arrêta pas pour si peu.

Henri de Servon se trouvait absent au moment où se passaient ces singuliers événements.

Après la révolution de février, il avait quitté Paris pour aller vendre une terre en Bretagne et il avait été retenu à la campagne beaucoup plus longtemps qu'il ne le pensait.

C'était alors un homme de trente ans qui avait les défauts et les qualités du temps et du milieu où il vivait.

Bien né, bien élevé et suffisamment intelligent, il avait gâté tous ces avantages par une incurable légèreté et un goût immodéré pour la vie facile.

Du reste, s'il avait compromis sa fortune et manqué son existence, il n'était pas devenu méchant.

L'indulgence un peu banale qu'il pratiquait l'avait conduit à des imprudences et à des relations fâcheuses, mais du moins cela n'avait pas gâté son cœur.

Le hasard de sa naissance et de ses relations lui avait fait ce qu'on appelait alors un viveur.

Au fond, c'était un curieux, un chercheur et il n'avait guère que la passion de l'inconnu.

Les derniers événements avaient achevé d'ébranler sa fortune déjà fortement entamée; il avait prolongé son séjour en Bretagne pour tâcher de réparer quelques brèches et il était rentré à Paris avec des projets d'économie et de sagesse.

Depuis son retour, il s'était même abstenu par système de mettre les pieds au cercle.

Un soir pourtant, excédé d'un spectacle des plus maussades qu'il venait subir dans un petit théâtre, il eut l'idée de monter au club.

A sa grande surprise, il trouva devant la cheminée du salon une réunion des plus animées.

Il était évident qu'il venait de se passer un événement extraordinaire.

III

LA PARTIE DE BAGGARA.

Tout le monde parlait à la fois. [illegible] ne comprit rien d'abord aux conversations qui ne paraissaient que par quelques phrases.

—Ce pauvre baron, disait-on, pour une fois qu'il lui arrive de faire un gros gain, c'est vraiment par trop de déveine.

—On le dit très-malade.

—Le coup qu'il a reçu est-il de ceux qu'il a eue?

—Ce qui doit le vexer le plus, c'est que le médecin l'a mis à la diète jusqu'à nouvel ordre.

Evidemment, il s'agissait du baron de Saint-Mandé, personnage ridicule, bien connu de Servon, et les membres assidus du cercle où sa gourmandise lui avait acquis une notoriété peu enviable.

La veille, à la suite d'un copieux dîner, le baron, fort prudent d'ordinaire, partait ailleurs qu'à la table, n'avait pas craint d'aborder le gros jeu.

Cette audace fut récompensée par une chance inouïe et, vers trois heures du matin, il quittait triomphalement la place avec un bénéfice de mille louis, autrement dit, en langue vulgaire, d'une vingtaine de mille francs.

Mais cette nuit si bien commencée avait fort mal fini.

En regagnant à pied la rue d'Anjou où il demeurait, le pauvre baron avait été assailli, près du monument expiatoire de Louis XVI, par des voleurs qui l'avaient à moitié étranglé et lui avaient pris son argent.

Les détails manquaient, mais le fait n'était que trop certain et les commentaires abondaient.

—Décidément, les brigands nocturnes, dit un jeune homme, ont la main heureuse, et ils s'adressent de préférence aux joueurs favorisés par le sort.

Sur quoi, un des causeurs les plus animés s'écria:

—C'est alors le vrai moment d'entamer une forte partie, avec cette condition préalable que les gagnants s'engageront à rentrer chez eux à pied.

Nous verrons si la bande est bien informée.

La proposition fut acceptée avec enthousiasme.

Servon, qui n'avait pas envie de prendre part à la fête, finit par se laisser tenter, tout en se promettant de modérer beaucoup ses mises.

Mais il suffit souvent d'un gros joueur pour faire monter une partie et, ce soir-là, il s'en trouvait un très capable de pousser à des enjeux fort élevés.

C'était un étranger, membre du cercle depuis quelques mois seulement.

On l'appelait M. de Pancorvo et on le disait chargé d'une mission par une république quelconque de l'Amérique du Sud.

Il passait pour fort riche, menait assez grand train, jouait très-cher et très-heureusement, parlait purement le français et montrait les façons de bonne compagnie, ce qui est une qualité assez rare chez les citoyens nés dans les parages de l'Equateur.

Au physique, c'était ce qu'on appelle un bel homme. Grand, mince de taille, large d'épaules, il paraissait doué d'une vigueur peu commune, malgré son âge qui approchait visiblement de la cinquantaine.

Ses traits étaient réguliers et ses yeux remarquablement vifs et intelligents.

On l'aimait assez, quoiqu'il gagnât très souvent, circonstance peu propre à attirer les sympathies dans un cercle.

Pour sa part, Servon éprouvait, à son endroit, une certaine répulsion qui n'allait pas, d'ailleurs, jusqu'à l'empêcher d'entretenir avec lui ces relations familières qui sont la monnaie courante de la vie de cercle et qui n'engagent absolument à rien.

Il avait souvent fait la partie de M. de Pancorvo et elle lui avait même coûté très cher, car ce gentilhomme transatlantique jouait merveilleusement tous les jeux et s'y montrait aussi heureux qu'habile.

(A continuer.)

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 14 février 1870.

Le marché monétaire n'a pas changé. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 10 à 12 par an, et ceux de second ordre à 1 1/4 à 1 1/2 par mois; les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, à 1 à 1 1/4 par mois, et ceux de second ordre—1 à 1 1/2: le papier hypothécaire No 1 à 10 à 11 par an et le No 2 à 12.

Nous donnons ci-après les enchères à la vente que le gouvernement a faite ce matin:

Cammack & Hyams	$25,000	à	119 69
"	25,000	à	119 63
"	25,000	à	119 41
"	25,000	à	119 40
Townsend & Lyman	*10,000	à	119 62¼
"	10,000	à	119 75
Seligman, Helman & Co.	25,000	à	119 42
"	25,000	à	119 44
"	25,000	à	119 43
"	25,000	à	119 42
"	25,000	à	119 44

* Accepté.

L'or a ouvert à 119 3/4 à 120 contre 119 3/4 à New York et a fermé à 119 7/8 à 120 contre 119 7/8 à New York. On a vendu $5000, $4000, $12,000, $15,000, $20,000 et $30,000 à 119 3/4, $4000, $5000, $10,000, $12,000 et $14,000 à 119 7/8, $4000, $6000 et $11,000 à 120.

Dans l'argent, la seule vente annoncée est de $1500, en demi-piastres américaines, à 118 1/2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 118 à 118 1/2, et les piastres mexicaines à 3 à 2 de prime sur l'or.

Le change étranger n'a pas manqué d'acheteurs. Les cours, bien que plus fermes, ne diffèrent presque pas de ceux d'hier. Les opérations en sterling comprennent 33,000 livres, dont 4000 connaissement à 128 1/2, 3,000 livres à 128 3/4, 4000 et 7000 connaissement et 18000 connaissement clear à 129, 2000 et 4500 clear No 1 à 129 1/8, 10,000 clear No 1 à 129 à 129 1/4, 1000 connaissement No 1, 4000 et 11000 clear No 1 à 129 1/4, 1000 clear et 4000 connaissement No 1 à 129 3/8, 2000 et 2000 de banque à 129 3/4, 2000 et 10,000 livres à 130 1/4, 2000 à 130 et 4000.

Dans le change sur France, 325,000 francs, en change de commerce No 1, dont 45,000 et 100,000 à 4 37 1/2 et 175,000 à 4 36 1/4, ... Le sterling peut être coté maintenant, à 128 3/4 à 127 1/4 le connaissement. No 1 et clear et 129 7/8 à 130 1/4 le change de banque: le change sur France, 4 37 1/2 à 4 36 1/4 le premier et 4 33 3/4 le second.

Les offres de change américain ont été peu nombreuses et la demande avant été bonne, les cours se sont affermis. Les banques ont tiré sur New York au pair à 1/8 d'escompte. Les ventes sont: $5,000, en change de commerce, à vue, sur New York, à 3/16 d'escompte, $12,000, $15,000 et $30,000 en change de commerce, $30,000 des banquiers, $20,000, $25,000, $30,000, $50,000 et $70,000 de banque à 1/4, $30,000 en change de commerce à 5/16.

Dans les actions, les seules ventes annoncées sont: 5 et 10 actions de la Compagnie de chemins de fer de la ville à $104. Nous apprenons que deux actions de la Compagnie pneumatique ont changé de mains à $150. Les actions de la Compagnie des abattoirs Crescent City ont été offertes à $33 sans trouver d'acheteurs.

Une vente de $100,000 de bons de la ville émis en faveur de chemins de fer, coupons de mai et de novembre, a eu lieu à 70 1/2.

$5000 de gros mandats de l'Etat se sont vendus à 74 1/2, $12,000 dito, $1000 en petits mandats moyens se sont vendus à 76 1/2 et $900 de métropolitains à 74.

On n'a pas annoncé de ventes de billets de la ville. Les courtiers ont offert des petites sommes à 35 d'escompte et vendu à 23 à 33.

BUREAU D'ESPÈCES ET DE CHANGE DE BRUNO & WARNER, No. 146 RUE GRAVIER, PRÈS ST-CHARLES.

Or étranger.	*Valeur en or des E.-U.*
Souverains Victoria	4 80
Do vieux	4 78
Billets de la Banque d'Angleterre	4 80
Pièces de 20 francs	3 80
Billets de la Banque de France en francs	
X Thaler	19
X Thaler prussien	7 60
X Guilders Holl.	7 70
Kronen	3 80
Ducats	6 25
Doublons d'Espagne	2
Do patriotes	15 50
	15 50
Argent étranger.	
Argent anglais	23
Do français	18
Piastres mexicaines	
Do espagnoles	1 00
Couronnes françaises	
Do allemandes	
Thaler	1 03
Thaler prussien—papier	65
Guilders	36
Spezie	37
Argent espagnol, par once	1 02
	1 15

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 15 février 1870.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 3250 balles dont le contenu a été pris à des prix plus faciles, en partie à peine aux prix antérieurs et en partie à une baisse de ⅛ c. Nous cotons actuellement le low ordinary 20⅝ à 21⅛, ordinary 21⅝ à 22⅝, good ordinary 22⅞ à 23⅛, low middling 23⅝ à 23⅞, middling à 24⅛ à 24⅜, strictement middling 24½ à 25 et good middling 25⅛ à 25⅜.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal.		770
Arriv. dep. le dern. état	6897	
Arrivé précédemm.	770982	777679
		778449
Expédié aujourd'hui	3941	
Expédié précédemm.	538483	542424
Stock en mains et à bord		236025

FRET—Le fret étranger est stable. Le nombre de capacité est rond. Dans le cabotage la demande de capacités est peu active. Les taux sont:

Transport par steamers—Coton pour Liverpool —d. pour New York ⅞ c. pour Boston 1 c. pour Philadelphie ⅞ c. pour Brême et Hambourg ¾ d. mélasse pour N. York $1 50 à — le baril. bœuf pour New $1 50 à $1 75 le tierçon.

Transport par voiliers—Coton pour Liverpool ½d. pour le Havre 1 et, Brême 1 c. Les autres taux sont nominaux.

SUCRE—Le marché est calme et les prix de l'article ont baissé et il en est arrivé ce matin 835 boucauts. Il ne s'en est vendu [illegible]

SUCRE ET MÉLASSE—Les recettes de la saison ont embrassé 515 boucauts de sucre, 878 barils et 107 demi barils de Mélasse. Le marché au sucre est calme, et il ne s'y est fait que peu d'affaires importantes. La bonne mélasse est en demande tandis que la mauvaise est négligée. Nous cotons en ce moment le sucre inférieur 7 à 8¼; commun à bon com. 8¼ à 9¾ c. fair 10 à 10¼ c. good fair — à 10¾ c. fully fair 11 c prime 11½ à — 11¾ pour le choix, 12 à 12¼ pour le clarifié et 14¼ à 15 c pour le blanc.

La mélasse inférieure, 50 à 60 c pour la commune, 60 à 70 c pour la fermentée selon la qualité, 73 c pour la bonne, 75 à 76 c pour la belle non raffinée et 77 à 78 cts pour la plaine.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Autocrat et des barges de Cairo sont arrivés ici depuis notre dernier rapport.

FARINE—L'approvisionnement de farine est faible, la demande bonne et porte spécialement sur le medium et les grades moins élevés, et les prix sont plus fermes. Ventes de 500 barils dont 50 de superfine à $5 50, 100 et 100 de $5 60, 50 de simple extra à $5 75, 50 de à $5 80, 100 et 350 de double extra à $6, 100 do à $6 50, de triple extra à $6 15, 143 et 100 do à $6 25, 250 do à $6 75, 500 d'extra de choix à $6 50, 100 do à $6 et 1500 de superfine et de double extra à des conditions privées, 250 d'extra de ch. à $7 et 100 do à $7 50. Devant arriver, 140 barils de superfine vendus à $5 60 le baril. Un lot de 10 barils de farine de seigle, vendu à $6 75.

SON—Il n'y en a point en première mains. La dernière vente s'est opérée à $1 40 les cent livres.

FOIN—L'approvisionnement de foin est faible et l'article commande $29 à $30 pour le prime à choix de l'Ouest.

MAÏS—L'approvisionnement de bon maïs est faible, la demande bonne et l'article ferme. Ventes aujourd'hui de 1600 sacs, dont 400 d'avarié à 80 c et 500 de blanc prime à $1 10.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est rond et la demande bonne à 56 cts le boisseau. Vente de 1000 sacs dont 240 et 800 à 78 c et 100 à 75 c.

PORC—Un lot de 75 et de 100 barils de mess vendu au débarcadère à $29 75, 100 à $29 37½ et 25 à $29 50 le baril. L'article est tenu au débarcadère à $29 50 le baril et en magasin $29 50 à $30, selon la quantité. Un lot de 100 barils de mess vendu, devant arriver à $29 75 le baril.

BREAKFAST BACON—L'approvisionnement de l'article est faible, la demande bonne et les prix en ont haussé, 19 à 20 cts la livre.

BACON—Les épaules sont calmes à 13¼ à la livre. Les cotés sont rares et fermes à 17¾ c pour les cotés clear ribbed et les cotés désossés 18¼ c. Les jambons carrés au sucre se vendent à 20 c, 5 barriques de cotés désossés à 17¼, 5 barriques de clear ribbed à 17¾ c.

SAINDOUX—L'approvisionnement de l'article est rond et la demande modérée. Le saindoux en tierçons est coté à 16¼ c. en barillets 18 c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Les cotés casés sont cotés à 13¼ à 13 ¾ c, les épaules 11¾ à 12 c la liv. Un lot de 8 barriques d'épaules vendu à 12 c la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre sont calmes à $1 75 à $2 pour les Neshannocks de St Louis, $2 40 pour les peachblows de et russets de l'Ohio, $2 60 à $2 75 pour les pinkeyes et Jackson whites; les oignons abondent et commandent $2 50 à $4 50 le baril, selon la qualité. Les pommes continuent à être calmes, celles de Cincinnati se vendent à $2 50 à $4 le baril, celles de St Louis $2 75 à $6 le baril, la choucroute est rare et ferme à $11 à $ $13 le baril.

RIZ—La demande de riz de la Louisiane continue à prendre de l'animation et les prix de l'article ont aujourd'hui haussé. Nous cotons les lots ronds—à 7½ c, prime à bon do 6¼ à 7 c, ordinaire 5¼ à 6¼ c la livre, 300 barils de l'article, vendus en lots à ces cotes.

SEL—Le marché au sel continue à être calme. La demande de sel de Liverpool pour la campagne est modérée et les commerçants vendent le gros à $1 60 à $1 65 le sac et le fin à $1 75 à $1 80. Aucune vente de chargements n'a transpiré. Quand de forts lots sont pris en entrepots par des bateaux une déduction est fait pour le charroi. Le sel en grenier est négligé et ses cotes sont nominales. Le sac de roche en sacs, de la Louisiane, se vend $7 le tonneau.

SACS EN PITRE—Il ne s'en fait que peu ou point de demandes. Le sac ordinaire est coté à 19 c et le sac de quatre boisseaux à 28 c le sac.

SUIF—Le suif éprouve une bonne demande pour l'exportation, 100 livres de l'article de rendement opéré au Texas vendues au débarcadère à 9 1/2 à la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 14 février 1870.

Arrivé, hier—90 bœufs du Texas, 98 veaux d'un an.

Vendu—225 bœufs du Texas, 172 veaux et veaux d'un an, 51 cochons, 102 moutons et 10 vaches à lait.

A vendre—122 bœufs du Texas, 481 veaux et veaux d'un an, 1,359 cochons, 510 moutons, 66 vaches à lait.

Bœufs du Texas 1re qlt, par tête	$6 00	à	$ 71 00
Bœufs du Texas 2de qlt, par tête	45 00	à	50 00
Bœufs du Texas, par liv.,	12 00	à	20 00
Cochons par liv., sr	8	à	10
Cochons (Stock) par tête	7 00	à	8 00
Moutons 1re qlt, par tête	3 00	à	4 00
Moutons 2de qlt, par tête	2 00	à	3 00
Moutons, 2me qlt, par tête		à	2 00
Vaches à lait, 1re qlt, par tête	60 00	à	100 00
Vaches à lait, 2de qlt, par tête	40 00	à	60 00
Veaux, par tête		à	10 00
Gros veaux, par tête	7 00	à	12 00
Chèvres par tête	1 00	à	3 00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille, Mercredi matin, 16 février 1870.

Le temps, hier, a été sombre dans la matinée, mais heureusement pour les habitants de la Levée le soleil a reparu et a brillé le reste de la journée, ce qui a ramené le temps au beau.

Les affaires sur la Levée sont toujours très actives,—activité à laquelle contribuent beaucoup les bateaux qui font le service de la rivière Rouge. Ils ont en général des chargements complets, soit en arrivant soit en partant.

Le fleuve est toujours à la hausse, c'est-à-dire qu'il a monté d'environ 3 pouces dans la journée d'hier.

Sont arrivés hier: le T. D. Hine, de la côte d'en bas; la Belle, de Donaldsonville; l'Annie Wagley du Bayou Lafourche; le St John, de Baton-Rouge; le Texas et le Selma, de la Rivière Rouge.

Sont partis: le Crescent et le San Nicolas, pour la côte d'en bas; la Belle, pour Donaldsonville; l'Annie Wagley, pour le Bayou Lafourche; le Minnie, pour les Opelousas; le Peerless, pour le Bayou Glaize; le Tahlequah, pour la rivière Ouachita; sont partis pour la Rivière Rouge: le Jennie Howell, le Texarkana, l'Era No 10, le Lotus No 3; le Seminole, pour White River; le R. E. Lee, pour Vicksburg.

Parmi les départs d'aujourd'hui nous signalerons le T. D. Hine, capitaine S. O. Hemenway, qui fait deux voyages réguliers par semaine jusqu'à Riceland, par bas Plaquemine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et tous les samedis matin à 10 heures, M. O. Canton, Jr., associé de M. Sharp, est chargé de l'administration intérieure.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs de la côte sur le nouveau bateau le St-John, capitaine W. R. Greathouse, lequel fait deux voyages réguliers par semaine, jusqu'à Baton-Rouge, laissant la Nlle-Orléans tous les mercredis matin et tous les samedis soir, à 5 heures, M. J. A. Comstock est chargé de l'administration intérieure, et MM. F. Bergeron et E. Fortin sont préposés au fret.

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Lyceum Democrat* dit: "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 97 et 115 Canal.

C. DUHAMEL,

OPTICIEN,

AU No 111 DE LA RUE DU CANAL,

Nouvelle-Orléans,

(Établi depuis 20 ans)

OFFRE

TOUTE espèce de lunettes et de verres perfectionnés pour la vue; instruments optiques, de toute espèce: lorgnettes, longues-vues, lorgnettes de grande télescopes, microscopes et préparations; stéréoscopes et vues stéréoscopiques; cosmoramas, phantasmagories et lanternes magiques.

Appareils physiques, instruments de mathématiques, papier à dessin, etc.

Instruments d'arpentage, théodolithes, compas, niveaux, chaînes à mesurer, rubans, etc.

Baromètres de mer et de maisons, thermomètres pour la cuisson du sucre, et autres, manomètres; tubes et instruments de distillateurs, toute espèce de pèse-liqueurs, en verre ou en métal.

Montres en or et en argent, pendules faites spécialement pour la maison et qui sont vendues avec garantie.

Réparations de montres et de chronomètres.

Cartes et instruments de marine; batteries galvaniques faites sur commande; machines électro-magnétiques, pour médecins; spectroscopes de Bunsen, saccharomètres de Soleil, modèles de machines à vapeur, toute espèce de balances, et différents jeux de poids; pompes à air; jouets magiques, boîtes de peinture, brosses, etc.

Encre de Chine, crayons, tire-lignes et compas de poche.

Il fait et répare toute espèce d'instruments.

Les personnes de la campagne qui désirent se procurer des lunettes peuvent les avoir en envoyant leurs vieux verres accompagnés de quelques explications. Elles devront faire savoir si elles veulent des verres de cristal de roche ou des verres fins ordinaires.

Dépôt de cuillères et fourchettes en plaqué.

8 nov—6m

MEDECINS.

Le Dr. Jules HOMBERGER,

Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris,

OCULISTE,

140.......RUE DU CANAL.......140

Consultations de 11 à 2 heures.

1oct—1an Mm

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, le Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermatorrhée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 130 de la rue Bienville. 7avril—1an

E. A. LANDRY, De la Faculté de Paris,

66......Dumaine, encoignure Royale......66

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE DR. LANDRY a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE, douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, dyspepsie, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, maladies chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas déterminés, ce traitement peut être suivi à domicile. Consultations de 8 à 2 heures. 7avril—1an

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa bière et de son ALE, j'ai placé, pour la commodité de la Bourse, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands. Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. M. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 3juillet—1an

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,

Nos 59 & 61 Nile-Levée.

7 avril—1an Coin Allée de Natchez.

E. HEATH

Marchand d'Articles de Tapissiers, de Tapisserie et d'Étoffes à Rideaux,

86......DE LA RUE DU CAMP......86

Stores, Corniches, Franges, Galons, Glands, Coussins, Damas.

Brocatelle, Pluches, Chintz, Dimity et Étoffes à voiles, Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas à ressorts.

Ressorts à Boîtes, Chaises et Matelas.

Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans cadres, etc., etc. 4 avril—1an

Théâtres, Concerts, Bals.

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI, 17 FÉVRIER 1870, 3ème représentation de

LE PROPHETE,

Grand opéra en cinq actes, de Meyerbeer.

DIVERTISSEMENT:

1. VALSE, dansée par Mlle Kelit.—2. REDOWA, dansée par Mme [illegible] et M. Charles.—3. SCENE DES PATINEURS.—4. LA FRILEUSE, dansée par Mmes Poppin, Keilt et M. Charles.—5. FINALE AUX FLAMBEAUX, par les artistes de la Danse et des Chœurs.

Les portes s'ouvriront à 6 1/2 et le spectacle commencera à 7 heures.

Le contrôle est ouvert tous les jours de 8 heures du matin à 4 P. M.

SAMEDI 19 FÉVRIER, MATINÉE A MIDI PRÉCIS.

BARBE BLEUE,

Opéra-bouffe, en 4 actes, d'Offenbach.

Les portes seront ouvertes pour la matinée à ONZE heures précises.

Académie de Musique,

Rue St-Charles.

A PARTIR DE LUNDI, 14 février—Tous les Mercredi et Samedi, à midi.

PANTOMIME FOX,

Et la troupe Kiralfy

De danseurs hongrois. 13fév

ODD FELLOWS HALL.

Matinée de Patti.

Mr. Strakosch annonce respectueusement au public que la célèbre cantatrice de Concert,

Mlle CARLOTTA PATTI,

chantera pour la dernière fois à la Nouvelle-Orléans dans une

GRANDE MATINÉE PATTI,

Samedi, 19 Février, à midi.

Mlle Patti aura le concours de MM. Ritter, Prume, Squires et Hermanns.

Directeur..........G. W. COLBY.

Prix d'entrée (y compris les places réservées) $1 50. On peut retenir des places, pour la matinée, au magasin de Grunewald, No 129 rue du Canal, à partir de mardi, 15 février. Les portes s'ouvriront à onze heures. 15 fév

ODD-FELLOWS HALL.

PATTI.

MAX STRAKOSCH a l'honneur d'annoncer au public que la célèbre cantatrice de concert, connue dans le monde entier comme la reine des salles de concert—

Mlle CARLOTTA PATTI

Chantera pour la première fois à la Nlle-Orléans, depuis ses triomphes récents en Europe, dans

DEUX GRANDS CONCERTS,

Jeudi, 17, Vendredi, 18 Février, à 8 heures du soir.

Mlle CARLOTTA PATTI sera secondée par M. THEO. RITTER, le grand pianiste classique, qui exécute ici pour la première fois; M. HENRY SQUIRES, le ténor populaire américain; Mr. J. F. PRUME, violoniste distingué; HER JOSEF HERMAN, grande basse allemande. M. G. W. COLBY, directeur.

La vente de billets pour les quatre concerts commencera JEUDI, 10 février, et continuera jusqu'à midi, après quoi l'on pourra en acheter pour les concerts, séparément, au magasin de GRUNEWALD, 129 rue du Canal. On se sert des pianos Steinway à tous les concerts Patti. 9fév—6t

Museum du Crescent City.

Nos 40 et 42 Rue St-Charles.

QUATRIÈME RÉOUVERTURE ANNUELLE.

L'ADMINISTRATEUR prend plaisir à annoncer que la saison de 1870 vient d'être inaugurée par tout le brillant qui a caractérisé cette institution dans ces dernières années.

MERVEILLES ÉTONNANTES DU GENRE HUMAIN.

LA GÉANTE DU KENTUCKY—L'ENFANT ENORME—LES ENFANTS ALBINOS—L'AVALEUR DE SABRE—LA REINE FÉE.

UNE GRANDE MÉNAGERIE. Une volière d'Oiseaux magnifiques et rares, le Repaire des Serpents monstres, des tribus de Singes, des Hommes-singes et Orangs-Outangs, et des curiosités provenant de toutes les parties du Globe, ainsi qu'une grande collection d'objets et de reliques de l'ère antédiluvienne.

Les portes seront ouvertes de huit heures du matin à dix heures du soir.

Entrée—50 cents; enfants, moitié prix. 6nov—6m

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

GRAND BAL

Paré et Masqué,

Mardi, 1er Mars 1870,

(MARDI-GRAS)

—au—

Deutsche Company Hall,

COIN BIENVILLE ET PASSAGE DE LA BOURSE,

Pour la Construction d'une Tombe.

Comité d'Invitation:

A. L. Tissot, Chairman.

J. L. Barjac,	E. Lambert,	A. Hebrard,
T. Moulière,	F. Carle,	H. F. Pacaud,
Geo Forstall,	J. T. Degruis,	John A. Betat,
Julien Michel,	E. R. Ducros,	Jos. Colla.

Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

On peut se procurer des invitations en s'adressant au comité ou aux personnes suivantes:

J. A. Jaquet, 136 rue Royale; Jos. Colla, chez S. N. Smith, coin Canal et Royale; A. J. R. Ducros, fils, 127 Canal; A. J. Barjac, 142 Camp; A. L. Tissot, pharmacien, coin Tremé et Dumaine; J. T. Degruis, coin Dauphine et Toulouse.

Pour la location de la barre et du restaurant, s'adresser à librairie J. A. Jaquet, 136 Royale.

Prix du Billet..........$2 00.

BAL! BAL!

MARDI GRAS! MARDI GRAS!

Grand Bal de Société, Paré, Travesti et Masqué,

DONNÉ LE MARDI GRAS, 1er MARS,

Dans la Salle des Odd Fellows,

Sous la direction de MM.—

Thos Taquino	H. M. Tennison
J. Richetta, Jr.	W. J. Bohan
R. Baccoullé	J. H. Barrabino
W. R. Devron	J. F. Reyear
F. G. Garcia	A. Roubion.

Qui ont été Commissaires des Bals de Société des Jeunes Gens.

Le Comité publiera, en temps utile, le programme des personnes qui seront exécutés par l'orchestre pendant les promenades.

Les personnes qui désirent souscrire à ce Bal devront s'adresser au Secrétaire. Entrée du bureau par l'allée menant à la salle de la Loge.

Les demandes pour les billets d'invitation de dames devront être adressées au secrétaire et contenir le nom et la demeure de la personne qui en sera l'objet.

Le Comité se réunira tous les Mardis et Vendredis, à 8 heures du soir, dans le bureau du Secrétaire.

Aucune dame ne sera admise sans billet d'invitation signé par le Comité.

Toutes les personnes masquées seront tenues de se démasquer en présence des Commissaires, pour ensuite être admises.

Les cartes de souscriptions et les invitations de dames ne sont pas transférables.

On ne délivrera aucun billet d'invitation de dames après la dernière réunion des Commissaires qui aura lieu la veille du bal.

UN GRAND BAL

Paré et Masqué

Sera donné par le

GEM CONCLAVE NO. 23, Or. W.: M.:

—Dans la—

BATISSE OCTOGONE, FAIR GROUNDS,

Mercredi, 27 Février 1870.

Avant le bal, exercices en dehors consistant en un grand feu de Bengale, etc.

Course d'un mille par des Poneys. Les deux meilleurs parcours recevront des prix.

On enregistrera les entrées au Gem, rue Royale, ou en s'adressant à C. Brighton.

Prix—Une BELLE SELLE montée en argent.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation. On pourra s'en procurer en s'adressant à tout membre appartenant au Conclave. 25 jan—1m

AUX 5,000 COSTUMES!!

Costumes, Masques et Dominos.

1er Prix décerné à l'Exposition de la Louisiane.

MADAME ALABAU,

91..........RUE CONTI..........91

Entre Bourbon et Dauphine,

SUCCESSEUR DE MADAME LUBAN.

Établie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 25 ans.

Mme ALABAU offre à sa nombreuse clientèle et au public en général, des Costumes, Masques et Dominos en satin du meilleur choix, brodés et lamés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant directement de Paris.

Elle invite le public à venir examiner ces magnifiques costumes: il y en a pour tous les goûts.

Prenez tous vos costumes chez

Mme ALABAU,

NE VOUS TROMPEZ PAS DE MAGASIN.

26 janv—2m

Dépôt de Glaces françaises et allemandes.

LA PLUS GRANDE MAISON DES ETATS DU SUD,

DANS CE GENRE D'AFFAIRES.

L. UTER,

No 49.........RUE ROYALE.........No 49

Entre les rues de la Douane et Bienville.

OFFRE en vente, à de bas prix, et à toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrines; beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromolithographies de toutes genres, cadres pour portraits et tableaux, ovales et carrés, de toutes dimensions et échantillons; fournitures pour la peinture à l'huile, à l'aquarelle et le pastel, tapis, nattes, cordons de rideaux, stores de croisées, nécés de rideaux, consoles pour tableaux, glands de soie, albums photographiques, livres de prière, crucifix, objets en bois sculptés, etc.

Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français, sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.

Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.

M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il reçoit son achats par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin. 9 août—6m

MANUFACTURE A LA VAPEUR.

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,

Fabricants de Tabac à Priser, et de Tabac à Fumer.

IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE.

No 11, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer.—Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Écosse, à priser.

Pipes Écume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Une fabrication également de Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 25, 50 et 60 livres. juin—1an

Première Bains Russes du Sud.

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il a construit dans son établissement de la rue Conti, No 132, des bains russes d'après les plans les plus nouveaux et les plus perfectionnés de ceux qu'il a visités dans un voyage récent en Europe. Plusieurs des médecins les plus éminents ont visité l'établissement. Les heures pour les messieurs sont de 7 heures à midi et de 4 à 9 heures du soir; pour les dames de midi à 4 heures. Le prix des bains est de $1 50.

Les autres bains pour bains de vapeur, bains à l'eau et à la vapeur, et pour bains ordinaires sont chauffés pendant l'hiver au moyen de la vapeur.

Il invite donc respectueusement le public à continuer sa confiance à son établissement qui est disposé selon les règles de la science. 16déc—6m F. GAUFF.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20fév—1an 16 & 18..........ST-LOUIS STREET..........16 & 18

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD..........Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE B.

Tirage, le SAMEDI, 19 fév. 1870, à la Nlle-Orléans.

HOWARD, SIMMONS & Co..........Contracteurs.

—PLAN—

20,000 billets—Prix du billet: $20 seulement.

1 lot de	$50,000,	soit	$50,000
1 lot de	20,000,	soit	20,000
1 lot de	20,000,	soit	20,000
1 lot de	10,000,	soit	10,000
1 lot de	9,000,	soit	9,000
1 lot de	8,000,	soit	8,000
1 lot de	7,000,	soit	7,000
1 lot de	6,000,	soit	6,000
1 lot de	5,000,	soit	5,000
1 lot de	4,000,	soit	4,000
1 lot de	3,000,	soit	3,000
1 lot de	2,000,	soit	2,000
[illegible] lots de	1,000,	soit	36,000
[illegible] lots de	500,	soit	25,000
[illegible] lots de	250,	soit	25,000

[illegible] lots s'élevant à..........[illegible]

Billets entiers: $20—coupons en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre. 30mars—1an

EMILE DUPRÉ, F. REINE, Jr., F. H. PERILLOUX.

Nlle-Orléans—Paroisse St-Jean Baptiste.

DUPRÉ, REINE & Co., négociants commissionnaires et marchands de riz, au No. 34 de la rue Peters, coin Douane, Nlle-Orléans. Rice land Rice Mill, Plaquemines, Ronlat Rice Mill, St. Charles. Avances libérales sur consignations.

MM. F. REINE, Jr. et F. H. PERILLOUX, de la Paroisse St-Jean-Baptiste, sont admis comme associés pour les affaires de commission et le commerce de riz, sous la raison DUPRÉ, REINE & CO.

EMILE DUPRÉ,

4 fév—2 ms Au No. 34 de la rue Peters.

Zinc en Plaques. Zinc en Plaques.

Agence de la Fabrique "LA SALLE," de Zinc en Plaques.

Arrivé et attendu—

50 boucauts Zinc en Plaques, 9x24.

RICE, BROS. & CO.

6fév—1m Aux Nos 69 et 91 rue du Camp.

GRAINES DE COTON.

PETIT GOLFE, $1; Vicks—260, $1; Egyptian Lace, $1; Boyd Prolific, $1 25; Brown Mexican, $1; Edward, quatre balles, $2; Peeler, $1; Tennessee, $1; Monterey, $1 25; Okra, $1; Arkansas, $1; Jethro, $1 25; Gooney, $1; Dickson, $1; prix base.

Escompte de 10 à 25 pour cent aux marchands, suivant la quantité. STEELE, FINCKARD & CO, 3 fév—1m Coin Commune et Tchoupitoulas.

Boulangerie à vendre,

SITUÉE dans la meilleure partie de la ville, avec une installation complète et une nombreuse et large clientèle.

Le propriétaire désirant quitter la ville, fera des conditions favorables et donnera un bail pour le temps que demandera.

S'adresser au bureau de l'Abeille. 11fév—3t

Vins—Liqueurs—Provisions—&c.

G. W. DUNBAR & SON,

12 et 14.....RUE ST-LOUIS.....12 et 14

Nouvelle-Orléans,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—de toute espèce de—

Liqueurs françaises, Anisette, Curaçao, Marasquin, Sirops de la Louisiane, fraîches, Sardines, des caisses de boîtes en ferblanc, FABRICANTS des SIROPS DE FRUITS

26déc—1an Qui ont remporté le prix.

CAZAUX & VERGNOLE.

73.....VIEILLE-LEVÉE.....73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VINS rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux de Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Cassis, etc.; Huile de Lucques, Sardines, Fruits à l'eau-de-vie, Prix modérés et qualité supérieure. 6mai—1an

Daniel & James D. Edwards,

Nos 21, 24, 26, et 27 de la rue Delta, —Et— Nos 23, 24, 26, et 30 de la rue Front, Nouvelle-Orléans, Lne.,

Fabricants d'équipages à vapeur, amélioré POUR LA FABRICATION DU SUCRE, Et de toute espèce d'ouvrage EN CUIVRE, FER ET TOLE, ROBINETS EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS DE MACHINES A VAPEUR, &C. ALAMBICS et SERPENTINS en CUIVRE pour distilleries à sucre et autres distilleries; Marchands de TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toutes grandeurs. POMPES A VAPEUR ET A BRAS. Ils font, et réparent les JAUGES POUR VAPEUR. Ils se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai. 28juin—1an

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, sucre en morceaux et sucre en poudre. A. THOMSON & CO. No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, mélasses Orléans, Louisiane et Chalmette. A. THOMSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO. No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitation. A. THOMSON & CO. No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO., 26 août—1an No 66 de la rue Tchoupitoulas.

MAURY & CO.,

GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans.

Agents de Navires, Agent de Passagers pour la ligne de steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration.

COMPLÈTENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dans le Sud à grand bon. Ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres. 4 sept—1 an VC

JULIUS LOEFFLER,

(Successeur de CHARLES LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, ET FABRICANT D'installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker. CANDELABRES, &C., EN FER FONDU. No. 12, rue de Chartres, ent. St Louis et Toulouse 25 sept—1 an Nouvelle-Orléans.

F. GONTHIER,

—a transporté son—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,

—Au No—

4..........de la rue St-Charles..........34

Vis-à-vis l'Hôtel,

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits. 17 nov—6m

J. BORDELOIS. J. P. MORLOT.

E. BORDELOIS & Co.,

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET EAUX-DE-VIE. 7janv. 36, RUE BIENVILLE.

PRELARTS! PRELARTS

SAMUEL BROOK,

No. 38 de la rue Nile-Levée, entre les rues Lafayette et Poydras,

A constamment un grand assortiment de PRELARTS, qu'il louera aux négociants pour couvrir les marchandises sur la Levée. Il paiera toutes les avaries lorsque les articles auront été couverts par ses employés, et que ceux-ci se seront servis de ses Prelarts. 17août—6ms

V. OEMICHEN, successeur de Wm. Armstrong. L. R. POTHIER, de l'ancienne maison Pothier & Fanchaux, de l'ancienne maison McLaurien, Pothier & Co.

OEMICHEN & POTHIER,

IMPORTATEURS et marchands de Quincaillerie étrangère et américaine, coutellerie, fusils, outils de charpentiers et de tonneliers, peintures, huiles, verres, cordages, etc., &c.

Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée, 4 oct—6m Nouvelle-Orléans, Lne.

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur, de MARGARET,

Nos 74, 76 et 78 de la rue de la Nile-Levée, Nile-Orléans.

LES ordres sont promptement exécutés et enlivrés en ville sans frais de transport. 27juil—1an

Moulin Persévérance à Riz,

PAROISSE ST-CHARLES.

CE moulin est construit à l'instar de ceux de Savannah; c'est le plus grand de la Louisiane, dans le rapport de la puissance et de la capacité. Les facilités en sont de beaucoup supérieures à celles des autres moulins. La bâtisse fait face au fleuve et a un grand débarcadère à "plateforme." Des planteurs riziers expérimentés qui avaient essayé des établissements de ce genre dans cet État, ont reconnu que le moulin est le meilleur. Nous faisons, par jour, cent-vingt barils de 230 livres net.

La capacité de notre entrepôt est plus du double de celle de tout autre moulin de la Louisiane.

LAWRENCE & HERBARD, Agents, 4 Vieille-Levée. SIEWEND & KIP, 4 déc—6m 4 mars Propriétaires.

AVIS

Aux Contribuables de la paroisse Jefferson, rive droite.

LES Contribuables de la paroisse Jefferson, rive droite, sont prévenus que les taxes basées sur le tableau d'assessment de 1869 sont dues ainsi que les licences sur les métiers et professions pour 1870. Le soussigné sera à son bureau tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi, pour recevoir les dites taxes. Après le 1er mars 1870, tous les comptes qui auront pas été perçus le seront par procédures judiciaires. Percepteur de taxes. L. A. HARANG 16 jan—1an 1 1/2

CUVES

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les machines, etc.

J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Clear Box, 262 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No 265 de la rue du Canal, près Franklin. 5avril—1an 1 1/2

Louisiana Ice Manufacturing Co.

Nile-Orléans, le 10 février 1870.

A UNE ÉLECTION tenue le mercredi 2 février 1870, les personnes suivantes ont été dûment élues Directeurs pour servir durant l'année 1870.

Wm. T. Hepp,	H. C. Millaudon
J. B. Lefevre,	James Jackson,
A. Parlange,	Louis Schneider
D. A. Chaffraix,	R. Pochelu,
Richard Lloyd.	

Et aujourd'hui à une assemblée du susdit conseil des Directeurs, M. Wm. T. Hepp a été élu Président, à l'unanimité, et M. D. Pochelu, Secrétaire et Trésorier.

11 fév—6t D. POCHELU, Secrétaire.

Louisiana Cotton Manufactory.

Nile-Orléans, le 8 février 1870.

LUNDI, 7 du courant, à une élection de Directeurs de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année

W. T. HEPP, V. PERRILLIAT, C. CAVAROC, E. F. MIOTON, J. A. BLANC.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. P. Miston a été élu président, à l'unanimité et M. Geo Perrilliat, secrétaire.

10 fév—6 GEO. PERRILLIAT, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du GAZ,

10 FEVRIER 1870.

A une élection tenue à ce Bureau, le LUNDI 3 de janvier 1870, les personnes suivantes ont été dûment élues Directeurs, pour servir durant l'année 1870.

EDM'D J. FORSTALL,	Q. CURIE DUNCAN,
THOMAS SLOO,	J. G. LINGHAM,
ALBIN ROCHEREAU,	JAMES JACKSON.

Et à une assemblée du susdit conseil de Directeurs, tenue le 7 du courant, JAMES JACKSON, Esq., a été unanimement élu Président pour l'année courante.

10 fév—10f Wm. S. BROWN, Trésorier.

Aux Contribuables.

JE payerai, gratis, les taxes du 1er, 2me, 3me et 4me District et fournirai, au plus bas prix de marché, les mandats pour le paiement des dites taxes.

J. HERNANDEZ,

1erfév—1m No. 11 de la rue Carondelet.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane.

No 120 de la rue de la Commune.

UNE élection des Directeurs, pour un an, à partir du deuxième lundi d'avril 1870, sera tenue aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 16 février courant, de 10 heures du matin à 2 heures d'après-midi. J. P. ROUX, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 4 février 1870. 4 fév—au 21

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de huit pour cent sur le capital actif (Banking Department) lequel dividende sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 14 courant. J. L. DELERY, Caissier.

4 fév—15 f

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières, Elle paie les pertes à la Nlle-Orléans, à New York, Londres, à Liverpool, à Paris, au Havre ou à Brême, au gré des assurés.

CHARLES BRIGGS, Président.

ANTOINE CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

16 août—ou 1er mars 1870

AVIS.

AUX personnes qui paient des taxes d'État et prennent licences dans le Troisième District.

Les personnes qui doivent des taxes d'État de 1869 et les licences d'État de 1870, sont prévenues que le soussigné est prêt à recevoir les montants, à son bureau, au No 9 de la rue de l'Esplanade, à partir du 1er février 1870. En l'absence du paiement dans les dix jours, il en sera le recouvrement conformément à la loi.

C. BLANDIN,

Percepteur des taxes d'État pour le 3me District. 28janv—1m

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 19 janvier 1870.

A UNE élection qui devait avoir lieu aujourd'hui pour huit Directeurs de ce chemin de fer, les actions n'ayant pas été représentées, l'élection a été remise au MERCREDI, 28 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CHARLES KERR, Secrétaire.

20janv—1m

Bureau de Change et de Monnaie BRUNO & WARNER.

146 rue Gravier, près de la rue St. Charles

PAYENT les prix les plus élevés pour toutes espèces de monnaies étrangères. Achètent et vendent les bons du gouvernement, les actions et les billets de commerce. Tirage à vue ou à terme sur New York et toutes les villes d'Europe, par sommes à la convenance des clients. 10 déc—1an

LISEZ CECI!!!

LEON GODCHAUX,

81 et 83....RUE DU CANAL....81 et 83

Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

DOIT des remerciements à ses nombreux clients et au public pour le bienveillant patronage qu'ils ne cessent de lui accorder. Il constate avec plaisir que le bon sens et le bon goût se sont fait jour et qu'on a enfin fini par comprendre qu'il y a un avantage réel à acheter des vêtements qui, comme les siens, unissent la modicité du prix à la qualité supérieure de l'étoffe, à l'élégance de la coupe et à la solidité de la confection.

L'augmentation croissante de ses affaires l'a obligé d'ajouter une centaine d'ouvriers à ceux qu'il comptait déjà en manufacture, et il est maintenant même, avec les dix coupeurs de première classe qui y sont toujours attachés, de faire face, dans un bref délai, à toutes les commandes qui pourraient lui être faites.

L'assortiment de marchandises qu'il a actuellement en magasin est des plus considérables. Comme tous les articles arrivent trop tard à la saison, il se borne à signaler les suivants:

COSTUMES fantaisie, complets, pour hommes de 5 à 7 ans.

COSTUMES fantaisie, complets, pour enfants de 8 à 14 ans.

COSTUMES fantaisie complets, pour jeunes gens de 15 à 20 ans.

COSTUMES fantaisie et autres, complets, pour hommes.

PARDESSUS de tous genres.

Aussi—Un grand assortiment de LINGE DE DESSOUS et DE CHAPEAUX, Pour hommes, jeunes gens et enfants.

Le tout au rez à des prix si réduits que les acheteurs, dans le but de faire place aux arrivages, iront les obtenir presque journellement. 1erfév—1an

FABRIQUE DE TABAC

A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(Succursale No 205 de la rue de Chartres.) Importateur de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle-Orléans, comprenant:

Pipes écume de mer	Boîtes à allumettes,
do imitation	Porte-cigares,
do racine de Bruyère	Tuyaux en bois de cerisier,
do de caoutchouc,	do en caoutchouc,
do porcelaine,	do en ambre, etc.,
do bois de rose,	do en bois,
Pipes en terre, toute espèce.	

TABACS A FUMER:

Maryland,	Lone Jack,
Virginie,	Gambrinus,
Périque,	Indiana,
Vélocipède et Rough and Ready, Ruby Sicily, ou Maryland, qu'on doit pas confondre avec le Right Bower de Gall & Ax, de Baltimore.	

TABACS A PRISER:

Virginie demi-gros; du Périque; Macouba de rose fin.

ÉGALEMENT—Un grand stock de tabacs à chiquer en plugs; coupé fin, dans des feuilles de ferblanc et coupé fin, naturel, en barillets de 10, 20, 40 et 45 livres; et par huit d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

Prix très modérés.

17 oct J. P. SARAZIN.

J. K. BAILEY,

246..........Rue du Canal..........246

VINAIGRE.

Etabli en 1868.

ACHAT de cidre, vin et bière aigres. Achat de barils vides. 2 juillet—1an—3fp

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main, au No 136 de la rue Delord, près Camp, et au magasin No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables. 25 mars—1an 1 1/2

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes,

EMPLOYEZ DU

SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL

ET DU

NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ

DE STERN,

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants. Bureau, No 16 de la rue de Chartres. 17 oct—1an vde

A VENDRE.

UNE MAISON de premier ordre et un terrain, au coin des rues Esplanade et Bourbon.

UN TERRAIN et la maison en briques; à trois étages, ayant tous les agréments modernes, convenant à une grande famille, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Bourbon, Quartier et Dauphine, formant l'angle des rues Esplanade et Bourbon, ayant, au pied américain, soixante deux pieds sept pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur cent dix pieds six pouces de face à la rue Bourbon.

UN TERRAIN situé dans le même îlet, derrière la susdite propriété, ayant trente sept pieds un pouce de face à la rue Bourbon, sur cent vingt-neuf pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles, avec une maison basse, en bois, qui se trouve dessus.

Pour les conditions, s'adresser à

HENRY SHEPHERD, Au No 112 de la rue de la Douane, F. B. ERNEST,

Ou à Au No 156 de la rue de la Commune. 1erfév—1an 1 1/2

JOHN E. HOLLAND,

AVOCAT

—Et—

NOTAIRE PUBLIC,

sept—6m Au No 8 de la rue Royale.

TABAC

S TOUTES LES FORMES.

USINE A VAPEUR.

L. MOULOR, 38, rue de la Vieille-Levée, angle de la rue Bienville, informe sa nombreuse clientèle et le public en général que, comme par le passé, sa manufacture à vapeur produit les tabacs sous toutes les formes: TABAC à fumer, TABAC à priser, TABAC à chiquer, TABAC Périque, &c., &c.

Constamment en main: UN MILLION DE CIGARES assortis.

Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs: Pipes, Porte-cigares, Briquets, Mèches, &c., &c.

—Gros, Demi-Gros et Détail—

Conditions avantageuses aux marchands de la ville et de la campagne. 20 oct—1 an

Plante-Maïs du Sud, de Tunn ar.

PLANTE-COTON DU SUD, DE TUNNARD.

CHARRUES DITES "SAVELEY GANG."

CULTIVATEURS SULKEY, DE STAFFORD.

Ces machines économisent le travail; elles sont précieuses pour les planteurs sucriers et cotonniers.

THOMAS B. BODLEY,

Au No 6 de la rue Perdido. 3déc—3m Nlle-Orléans.

Médicaments.

Dyssenterie chronique.

NOUVELLE DECOUVERTE d'un remède infaillible contre la dyssenterie la plus invétérée. Les attestations les plus respectables et les plus convaincantes seront produites aux personnes qui désireront en faire usage. S'adresser rue Marigny No 22, entre Victoire et Levée. On ne paiera qu'à près guérison parfaite. 18janv—1m

Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

Le meilleur Tonique du monde.

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par

10 sept—1an J. B. VANHORN & CO.

BANDAGE HERNIAIRE.

Sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. SPILLMAN, Patentés le 7 septembre 1869.

Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage quaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,

93..........Rue Baronne..........93

A vendre Le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1an

QUININE de toutes les marques,

Gomme arabique, Sassafras, Cochenille, Indigo, Muscade, Macé, Crème de tartre, Camphre, Tartre brut, Savon Windsor brut, Eau de fleur d'orange, Acide tartrique, Cannelle de Ceylan, Chloroforme.

En magasin et en Douane, A vendre par

E. J. HART & CO.,

Aux Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas. 30 janv

Entrepôt de Tapis.

E. C. PALMER & Co.,

Aux Nos 93, 95 et 97 de la rue du Camp.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

NOUS ferons l'ouverture, dans le courant de cette semaine, d'un très grand assortiment de nouveaux articles reçus directement de Liverpool, par la "Costuita" et le "Sorrento." Toutes nos marchandises étrangères sont importées par nous-mêmes. Nous garantissons que nos prix, soit EN GROS soit EN DETAIL, sont aussi bas que ceux d'aucune autre maison des Etats Unis; et s'il ne le sont pas, les ventes sont nulles. N'allez pas chercher des articles au Nord avant d'avoir examiné notre stock. NOUS DEMANDONS LA COMPARAISON.

TAPIS Axminster, Velours, Bruxelles, Trois Fils, Ingrain, Laine Hollande, Vénitiens, Chanvre, etc. DEVANTS DE CHEMINÉES en magnifique assortiment de toutes les grandeurs et qualités. TOILES CIRÉES, de toutes largeurs de 1 à 24 pieds, des fabriques d'Angleterre et d'Écosse. NATTES (Chine Coco), Rouleaux de toutes variétés, Stores, Rideaux, articles de tapissiers, linge de table, nappes, serviettes, tables, etc. Assortiment complet, toutes les variétés.

31 oct—6m mer ven

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES.

BECS DE GAZ.

CHEMINÉES ET MÈCHES

Aux plus bas prix des rentes en gros

A. BOUCHARD,

20 août—1an Y&C 176 Tchoupitoulas No 4

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

183..........RUE POYDRAS..........183

—Entre les rues—

Carondelet et Baronne.

(Établi autrefois rue Bourbon.)

2 nov Nouvelle-Orléans.

Armes de Chasse.

M. J. SAGET

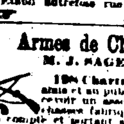

128 Chartres, annonce à ses amis et au public qu'il vient de recevoir un assortiment d'armes de chasse fabriquées expressément pour son compte et portant sa marque, ainsi qu'un nouveau modèle à 6 coups, et à double action; assortiment pour les armuriers de la campagne, pièces de rechange, tireurs, fusils de chasse, etc. 23 janv—1m

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 16 rue Baronne, 2ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote. 1oct—1f PP

Dr. C. BLANCKE,

416 & 418 Rue St-Charles 416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCÈS.

LE DR. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Aluminium sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et ses extractions sont vingt-cinq pour cent meilleur marché que les râteliers en or, et les prix moins chers et sont plus aussi [illegible] par les articles. 8déc—1an

LE Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet au No 54 de la rue Barone, au dessus du magasin de M. Perrin. Il sera heureux d'y recevoir ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services.

Il donne des consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. 8nov—1an

Le Dr. J. S. Knapp,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Au No 34 de la rue Baronne, près l'a Canal, étant, depuis plus de vingt ans, dentiste résidant à la Nouvelle-Orléans, avec ses nombreux clients et ses confrères témoignent de son mérite comme opérateur. 1fév—1f

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, aux bienfaits des dentiers artificiels, il a réduit ses prix en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à très-bas prix. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures au cabinet du Dr. L. Duperron, 69 rue Bienville, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 8août—1an

Dr. MALONEY,

DENTISTE,

No 266 rue St-André, près Magasins,

(Quatrième District,)

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $20. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Les dents des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il rend les vieux râteliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

130..........RUE DU CANAL..........130

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou en vulcanite, à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction des dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote. 2mai—1f

ARMAND PILIÉ vs la Dame ANNE BURNS (Anne Cain) et PATRICK BURNS, son époux.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 861.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-six de février 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain ou une portion de terre situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Girod, Lafayette ou Hevia et Carondelet, mesurant quarante-quatre pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Baronne, sur cent quatorze pieds trois pouces de profondeur, avec l'usage perpétuel d'une allée commune, derrière, ayant une largeur de six pieds et s'ouvrant sur la rue Girod. Le tout mesure américaine. Ladite portion de terre étant composée de deux terrains désignés par les numéros Un et Deux d'après un plan dressé par H. Pilié, alors député voyer de la Municipalité No Deux, déposé, sous le No 100, en l'étude de F. Grima, notaire public en cette ville.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse, la dite dame Anne Burns, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite du demandeur, suivant acte au rapport de P. C. Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 20 février 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 janv—29—2,19,18,26

JOHN STUMPF vs. PETER MULLER.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 223.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, huit de mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé au faubourg des Religieuses, Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro un, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas (autrefois St. Amand), St-André, rue Marie et Rousseau (autrefois Bellegarde), conformément au plan dressé par Henry Moellhausen, autrefois arpenteur, daté du 21 février 1866 et déposé sous le No 25, au livre de plans No 2, en l'étude de Wm. Christy, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-André, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur mesure américaine.

Le dit terrain fait partie du terrain désigné par le numéro cinq, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 17 février 1835 et déposé en l'étude du dit notaire William Christy.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de George Reithardt, suivant acte au rapport de L. B. Kenny, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 5 mai 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

5 fév—5,12,20,27—mars 5

ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY DE NEW-YORK.

CETTE Compagnie assure le coton à des conditions favorables, pour tous les ports d'Europe. Elle délivre pour les pertes (si pertes il y a) des certificats qui sont payables en or, soit aux bureaux de la Compagnie à New York, soit à ceux de MM. Drake, Kleinworth & Cohen, à Londres.

Pour plus de détails, s'adresser aux bureaux No 4 de la rue de l'Union, Nlle-Orléans, à

3janv—1an—M&S H. M. BENACHI, Agent.

VENTES JUDICIAIRES.

GEORGE P. DESHON vs PATRICK CONROY

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No [illegible]—En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le JEUDI, le quatre de février 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12fév—16,18,20,22,24

C. BROWN vs la DAME DEVINE, alias Dorsey, le tuteur de la dame.

COUR de la Première Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans.—[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 février—8,15,21—1 mars

F. DESHONS vs JOSEPH JERNAC

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 2[illegible]—[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8fév—8,15,24 mars 1er

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage de Propriétés améliorées de valeur, dans le Deuxième District, à l'encan par le Shérif.

WM. E. FITZGERALD vs MARY L. COONEY, Veuve de JAMES WILLIAM FITZGERALD, aujourd'hui de POWERS.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 février—15,18,22,27—mars

JOMY LAFON vs JOSEPH E. DROUEZA, JOSEPH TANSEY.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 février—18,22,25

Succession de Sr. CHARLES VIDAL, décédé.

COUR de Paroisse.—[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. février—15,18,22,27—mars

J. F. BEAUD vs CATHERINE AULL, épouse de MICHEL GRAFF

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 21,858.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, douze de mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine PORTION DE TERRE située dans le Deuxième District de cette ville, laquelle fait partie d'un terrain désigné par le numéro cinq, de l'îlet numéro [illegible], borné par les rues Conti, St Louis, des Marais et Villeré suivant plan dressé par [illegible], autrefois arpenteur, daté du 24 octobre 1836 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville.

La dite portion de terre se trouve derrière le numéro Un et mesure [illegible] pieds de face à la rue Conti sur quarante [illegible] pieds neuf pouces de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de la donation qu'elle en a faite et irrévocable qui lui en a été faite par [illegible] Keller de cette ville, suivant acte au rapport d'Alphonse Barnett, notaire public en cette ville, en date du 24 novembre 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 fév—9,18,26 mars 12

GEORGE MERZ vs WM. H. FROMMEYER.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 1959.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, douze de mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Dumaine et mesurant, mesure française, trente pieds de face à la rue St. Philippe, sur soixante pieds de profondeur.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 février—9,18,26—12 mars

CONRAD BERNIOS vs la Dame LUCINDA B. HOLLIS, (Lucinda Bowditch Morse), veuve de William H. Hollis.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,116.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, quinze de mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Deuxième, Chippewa et Première, désigné par le numéro [illegible] d'après un certain plan dressé par H. Moellhausen, autrefois arpenteur, daté du 21 février 1866 et déposé en l'étude de Wm. J. Castell, notaire public en cette ville, pour recours, au Livre des plans No 1.

Le dit terrain mesure, conformément au dit plan, vingt huit pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Chippewa, vingt huit pieds un pouce et trois lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatorze pieds deux pouces d'un côté sur la ligne latérale du côté de la rue Deuxième, et cent quatorze pieds un pouce et [illegible] lignes sur la ligne latérale du côté de la rue Première.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite du demandeur suivant acte au rapport de Thos. J. Beck, notaire public en cette ville, en date du 9 janvier 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 fév—11 20 27—8 15 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Vente à crédit

—DE—

MARCHANDISES SÈCHES.

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, encanteur—JEUDI, 17 du courant, à 10 heures, dans leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, il sera vendu

Un grand stock

—de—

Marchandises Sèches étrangères,

comprenant en partie

Toiles d'Irlande à draps et à chemises, toiles à moustiquaires, grenadines et barèges écrus et de couleur, toile Union, écrus de différentes qualités, étoffes de blanc, ginghams, ginghams, etc.

—Également—

100 colis Marchandises de fonds,

Savoir:

Osnaburgs, Coton écru à draps, Coton blanc à chemises, Ginghams, Cotonnades, Camlet jeans, Étoffes à moustiquaires, Stripes, Indiennes.

Les termes de crédit seront annoncés à la vente. 14fév

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Chapeaux, Vêtements d'été,

Marchandises sèches et Articles de toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—Salle d'encan No 68 rue de Chartres—MERCREDI 16 du courant, à 10 heures du matin, 20 caisses Chapeaux pour hommes et enfants,

Aussi

Un assortiment de Vêtements d'été, de marchandises sèches et d'articles de toilette.

Conditions—Comptant. 16 février

PAR S. GUINAULT.

Vente pour Cause d'Expiration de Bail.

PAR S. GUINAULT, encanteur, bureau Passage de la Bourse et Bienville.—Il sera vendu, MARDI, 22 février 1870, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Union et Morales, sans aucune réserve,

GROCERIES.

Le fonds d'un magasin de groceries contenant parfaitement assorti, contenant: vins en barils et en caisses, vins en bouteilles et en bouteilles, whiskey, cognac, jambons, huile, thé, conserves de toutes sortes, sardines, farine, vinaigre en barils et boîtes, &c., &c. Aussi comptoirs étagères, &c., &c.

Conditions: Comptant. 16 février

Propriété de valeur sur la rue de l'Histoire, No 17.

PAR S. GUINAULT, encanteur, bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 19 février 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles.

Un lot de terre mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue de l'Histoire, entre [illegible] Hommes et Craps, sur une profondeur de 91 pieds 10 pouces [illegible] vers la rue des [illegible] Hommes 65 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne opposée, et 8 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison de quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine et chambre à serviteurs, hangar à laver, citerne, galerie, grand jardin et arbres fruitiers. Voir le plan à la Bourse St Charles.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un an de crédit en un billet portant 8 pour cent d'intérêt à dater du jour de la vente. La propriété devant être tenue hypothéquée jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant M. [illegible] aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 15 fév

Jolie Propriété rue Royale au Casacalvo. No 374.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 19 février 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Royale ou Casacalvo, sur [illegible] pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur entre la rue de la Paix et Française. Ensemble une maison avant deux corridors et contenant aux étages, deux salles, salon, vestibule, [illegible], cuisine, chambres de domestiques, deux latrines, &c., &c. Voir le plan à la Bourse St. Charles.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable en deux billets à un an à dater de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et hypothèque. La propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet.

Acte de vente par devant H. Dorlocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis et les taxes de 1870 dues en partie sur l'acte [illegible] notaires d'avance. 15 fév

Placement avantageux d'une grande propriété d'encoignure.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 février 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles.

Un lot de terre formant l'encoignure des rues [illegible] et Mazant, mesurant 59 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds. Ensemble une grande maison à deux étages contenant salons, salle à manger et [illegible] chambres, cuisine, [illegible] cabinet et gallerie fermée. Le tout exige quelques réparations. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un an de crédit, en un billet portant 8 pour cent d'intérêt, à dater du jour de la vente, et hypothèque. Acte de vente par devant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 14 fév

PAR B. J. MONTGOMERY.

Chevaux et Mulets.

Vente importante de beaux Chevaux de selle et de harnais, Mulets, Buggies, Harnais, &c., à l'encan

PAR B. J. MONTGOMERY Encanteur—Il sera vendu le JEUDI, 17 février 1870, à 10 heures du matin, aux écuries Nos 213 et 215 rue Gravier:

De beaux chevaux et juments de selle et de harnais par paires et seuls. Mulets d'habitation et de ville.

—ÉGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, barouches, harnais de selle, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12fév

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery, encanteur. Il sera vendu JEUDI, 17 février 1870, à 10 heures du matin, [illegible] salle d'encan, au No 60, de la rue du Camp.

Un assortiment général de Meubles,

TELS QUE:

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tables, sofas, chaises, [illegible] à manger, [illegible], chaises à bascule, tapis, ustensiles de cuisine, poêles, lits et matelas [illegible], etc., etc. Le contenu de plusieurs maisons bien meublées.

—Également—

Une grande belle de fils de lits cottage, chaises à bascule et sofa. 8mars

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisse beurre, huile, morue, Vins de toutes qualités, fromage, anchois, tabac, etc. 4sept—1an

PAR J. DEJAN JR.

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais, à l'encan.

PAR J. DEJAN JR. Encanteur—Il sera vendu JEUDI, 17 février 1870, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier,

De beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires, beaux mulets d'habitation et de ville, etc. &c.

—Également—

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8fév

Vente péremptoire de MEUBLES PARISIENS de très-grand prix, tapisserie, glaces françaises, rideaux brodés et damas soie, porcelaine de Limoges, verrerie taillée, argenterie et plaqué, tableaux à l'huile et gravures de prix, importés d'Europe.

PAR J. DEJAN, Jr. Encanteur—Bureau No. 183 de la rue Gravier.

Il sera vendu JEUDI 17 février 1870, à 10 heures du matin, à la résidence No 61 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.

Tout le mobilier et tous les objets d'art du rez-de-chaussée de cette maison, comprenant en partie: Beaux meubles de salon, en bois de rose couverts en soie et en damas, meubles de salle à manger et d'antichambre, style Louis XV, table à jouer et table à thé de très grand prix, armoire dorée, beaux meubles de salle à manger, en noyer, magnifique chaises à tapisserie, meubles de chambres à coucher, bois de rose, armoires à glace, cheminées style Louis XV, glaces françaises, articles et vases, porcelaine de Limoges, cristal de Bohême et verres taillés, argenterie et plaqué, 14 tableaux à l'huile et gravures de choix, ornements fantaisie &c.

—Également—

Un beau piano Pleyel, à queue, en bois de rose.

La maison restera ouverte jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 fév

Succession de Rémy Maynard—No 28,798.

Actions de la Banque de l'Union de la Louisiane et de la Banque des Mechanics and Traders.

PAR J. DEJAN Jr., encanteur—Bureau et magasins, rue Gravier, No 183—SAMEDI, 19 février 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, Juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 9 février 1870, No 28,798, au dossier de la dite cour, il sera vendu à l'encan public, pour le compte de la succession de Rémy Maynard,

45 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane

24 actions de la Banque des Mechanics and Traders de la Nlle-Orléans.

Un billet de Banque tiré par Martin & Gilmore. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 fév—10,12,18,19

VENTES A L'ENCAN

d'Animaux et de Véhicules.

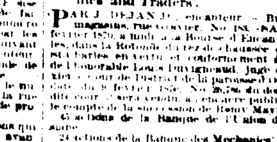

PAR J. DEJAN Jr., encanteur—dans l'établissement du Rising Sun of the South, rue Toulouse 120, 122 124 et rue St-Louis 119, 121, 123, entre Dauphine et Bourgogne.

150 mulets mexicains de haute taille, 100 juments mexicaines de haute taille.

60 juments mexicaines de haute taille. 50 chevaux de l'Ouest, fins, communs, de selle, 50 mulets de taille variée.

Étalons, entre autres un magnifique étalon de race arabe, importé d'Afrique.

Un assortiment de élégants et splendides buggies, Jersey wagon, barouches etc. de la célèbre fabrique [illegible] etc. les mieux soignés et les plus confortablement établis du marché de la Nouvelle-Orléans.

Un assortiment de voitures de seconde main wagons et drays.

Il sera vendu un assortiment de vaches laitières, de taureaux, de génisses, moutons, porcs, oiseaux de basse-cour, et tous les types reproductions des races de bestiaux élevés sur le nouveau continent.

Toute sorte d'instruments aratoires et d'harnachements.

Jours et heures de vente: les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine de 10 heures à 12 heures A. M. La première vente aura lieu vendredi prochain, 4 février.

Termes: Comptant en billets du Trésor.

NOTA.—Il se fait également, tous les jours des ventes de gré à gré dans l'établissement et à des prix extrêmement réduits. Toutes les marchandises destinées à être vendues et consignées dans les actes de vente.

3 fév Dr R. DELRIEU, Propriétaire et Directeur-général.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux à l'encan.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, Jr., Encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu mercredi, 16 février, à 11 heures du matin dans sa nouvelle salle d'encan, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet: Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Également, marchandises, toutes les semaines, à l'arrivée des steamers. Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 1er juillet

Farine. Farine.

A. POINCY & SON,

31.....RUE TCHOUPITOULAS.....31

Agents pour la vente des célèbres marques suivantes de farines:

TEXAS,	DIXIE,
OSTRICH,	SAXONY,
BATES STREET,	WESTERN STAR,
POSTEL'S ORIGINAL MASCONTAH STAR,	
CHOUTEAU & EDWARD'S PEERLESS.	

ADoc—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

Marchandises Sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. [illegible]

[illegible]

PAR E. ROBLE & CO.

Vente sans réserve.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins

100 caisses Bottes et Souliers en gros, coussins.

Reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.

[illegible]

PAR FLEURY JOURNÉ.

[illegible]

PAR JOSEPH HOLZ.

MAGNIFIQUE PLACEMENT DE FONDS POUR LES JARDINIERS.

PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

[illegible]

PAR G. FERRIDI.

Agréable résidence en briques et à étage, dans le [illegible], entre les rues [illegible] Philippe et Ursulines.

[illegible]

PAR E. GIRARDEY & CO.

Trois Magasins en briques et à étage, et demeures [illegible] au coin des rues Dauphine et Bienville.

Une Maison double basse, en bois, dans la rue Bienville.

[illegible]

Pianos, 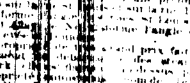 Pianos,

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46 RUE ROYALE 46

IMPORTATEURS des pianos des plus célèbres manufacturiers de France et des États Unis, tels que

[illegible]

avec leur arrangement, leur perfectionnement et indispensable pour la [illegible]

PLEYEL, [illegible], HAZELTON, CA. [illegible], etc., etc.

Grand assortiment de [illegible] d'airs d'opéras [illegible] pour piano, violon, flûte, et autres instruments [illegible] etc.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS [illegible] FEVRIER 1870

SONT invitées à se présenter au consulat pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent, [illegible] publier cet avis au Consulat.

[illegible]

Le chancelier [illegible] de France, 4me rue St. Louis, No 11, [illegible] Chartres et de la Vieille Levée, [illegible] tous les jours (les Dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures, 3 de l'après-midi.